

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 14 janvier 2022

LE 14 janvier de l'an deux mille vingt-deux à 19h, le Conseil Municipal de DIONS, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans la salle polyvalente sous la présidence de Monsieur le Maire THEOTIME Gérard.

<u>Présents</u>: Sylviane Beylard, Patrick Chabert, Mireille Chartier, Annette Couderc, Marceau Fricon, Christian Lazzaroto, David Racanière, Nicole Raymond, Fabienne Saint-Gratien, Gérard Théotime.

Excusés:, Jérôme Boucoiran, Pauline Dudek, Michaël Micucci, Stéphanie Ogier.

Procurations: Jérôme Boucoiran à Patrick Chabert, Michaël Micucci à Gérard Théotime.

Secrétaire de séance élu : Fabienne Saint Gratien

Approbation du compte rendu du Conseil municipal du 13/12/2021: Unanimité

<u>Début de séance : 19h10</u>

DELIBERATIONS:

- 1. Levée de la servitude parcelle Al195 : délibération 01-2022 votée à l'unanimité ;
- 2. Autorisation donnée à Monsieur le Maire pour engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement: **délibération 02/2022 votée à l'unanimité**;

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES:

- Aménagement du gîte d'étape dans la sacristie : accord du PETR pour le financement il nous reste à attendre l'accord de la Région Occitanie. Le choix du Maître d'œuvre sera effectué lors du Conseil de mars 2022 ;

- Les travaux de rénovation du chauffage de l'église sont programmés au premier semestre 20022 ;
- Nous avons identifié deux biens sans maitre. La procédure de consultation des services fiscaux et l'arrêté du Maire seront mis en œuvre au premier trimestre pour une délibération au Conseil Municipal de juin.

Fin de séance: 20h15

Secrétaire de séance : Le Maire

Fabienne Saint Gratien Gérard THEOTIME